

AF/AA.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--:--

///) SECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

4) NNEE 1961 -X- N° 110 /PR.SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

///) E C R Ê T E :

ARTICLE 1er. - Me Joseph KEKE[^], Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est ~~chargé~~ de l'intérim du Ministre de la Fonction Publique et du Travail pendant la durée de l'absence de Me Bertin BORNA.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

PORTO-NOVO, le **15 AVR 1961**

AMPLIATIONS :

P.R.	3
Tous Ministres	14
S.G.C.M.	4
Assemblée	4
J.O.R.D.	1

H. MAGA